



POLITIQUE ENVIRONNEMENT HAROPA PORT | LE HAVRE



Depuis le 1^{er} juin 2021 les ports du Havre, de Rouen et de Paris sont réunis au sein d'un même établissement : HAROPA PORT, le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, constituant ainsi le 1^{er} port de France.

Les enjeux de développement durable font partie intégrante du Projet Stratégique de ce nouvel établissement. Développés dans le volet 4 « Transition écologique » dudit Projet Stratégique, HAROPA PORT a pour ambition d'être un acteur majeur du développement durable des territoires au travers de la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique (carburants alternatifs, production d'énergies renouvelables) tout en poursuivant la bonne intégration du port dans son environnement.

Au sein de HAROPA PORT, la direction territoriale du Havre, par ailleurs certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités, accueille les navires parmi les plus gros au monde et gère un domaine de 10 000 hectares constituant l'une des Zones industrielles et portuaires les plus importantes de France. La direction territoriale (HAROPA PORT | Le Havre) a quatre missions principales :

- Accueillir les navires ;
- Faciliter le passage de la marchandise ;
- Accueillir les clients et organiser la vie et les activités des occupants sur le domaine industrialo-portuaire ;
- Gérer et préserver les espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés.

Sa circonscription couvre une partie de l'estuaire de la Seine et son débouché maritime s'étend vers le nord le long du littoral Cauchois jusqu'à Antifer. Ces espaces constituent des ensembles sensibles du point de vue de l'environnement. De plus, des enjeux environnementaux significatifs liés à la qualité des eaux, la qualité de l'air ou encore



à la lutte contre le changement climatique existent localement.

Pour répondre à ses missions intégrant l'ensemble des enjeux du développement durable et face à la nécessité d'une gestion cohérente de l'ensemble de ces enjeux environnementaux, dans le strict respect de la réglementation, HAROPA PORT | Le Havre met en œuvre une politique environnementale qui s'articule selon les axes suivants :

- Pour répondre aux ambitions nationales, réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour viser un port neutre en carbone à l'horizon 2040 ;
- Dans le cadre de son rôle de port aménageur :
 - Concevoir et conduire les projets d'aménagement en intégrant la concertation et en prenant en compte dès leur conception les enjeux environnementaux, d'abord dans une logique d'évitement puis dans un second temps, de réduction et de compensation ;
 - Privilégier lorsque cela est possible les espaces déjà aménagés pour accueillir nos nouveaux projets ;
- Dans le cadre des activités quotidiennes :
 - Maîtriser ses consommations de ressources naturelles et de ce fait, réduire ses émissions et la production de déchets, tout en travaillant à mieux les valoriser, tant dans nos consommations courantes que dans le cadre de nos chantiers ;
 - Préserver et gérer les espaces naturels en lien avec les autres gestionnaires d'espaces naturels de l'estuaire ;
 - Maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement en veillant à se doter des moyens nécessaires à la prévention et la gestion des pollutions ;
- Communiquer régulièrement sur les impacts environnementaux de ses activités et sur les moyens engagés au profit d'une amélioration continue de sa performance environnementale ;
- Et enfin, à l'échelle européenne et mondiale, rechercher les meilleures initiatives et démarches améliorant nos pratiques, notamment auprès de l'ESPO (the European Sea Port Organisation).



Cette politique s'inscrit dans une démarche générale d'amélioration continue de la performance environnementale. Cette performance est garantie par la mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental (SME), en cohérence avec le pilotage général de l'établissement.

Enfin, HAROPA PORT | Le Havre s'engage à poursuivre de manière active et coordonnée la prise en compte de l'environnement avec tous ses partenaires sur le territoire.

Au-delà de cette politique environnement, HAROPA PORT | Le Havre a le souci d'accompagner les acteurs économiques, portuaires et industriels du Havre en :

- Encourageant les bonnes pratiques et les technologies respectueuses de l'environnement ;
- Promouvant et favorisant l'innovation environnementale ;
- Favorisant la mise en commun des compétences, des forces et des idées en faveur de la transition écologique et énergétique de la place portuaire à travers des structures telles que SYNERZIP-LH.

Je confie au service environnement l'animation et la mise en œuvre de la politique environnementale et du SME de HAROPA PORT | Le Havre et je compte sur la mobilisation de tous pour atteindre nos objectifs.



Florian WEYER